

AVENIO UTILISATEURS

ASSEMBLEE GENERALE du 10 juin 2010 COMPTE RENDU

Les membres d'Avenio Utilisateurs se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président, conformément aux statuts de leur association, le jeudi 10 juin 2010, au Conseil régional de Lorraine, Metz.

42 personnes étaient présentes pour 34 collectivités adhérentes.
7 adhérents avaient donné pouvoir pour les représenter.

Sylvestre Clap, président de l'association, adresse ses remerciements au président du Conseil régional et à Pascal Koenig, responsable des Archives, pour l'organisation de l'accueil de cette assemblée générale.

1 – Rapport moral

Présenté par Sylvestre Clap.

L'activité essentielle de l'association consiste dans les réunions du comité scientifique. Celui-ci a été réuni trois fois en 2009, la plupart du temps à Paris à la Maison de la Bretagne..

Il a pour objectif d'examiner les doléances des utilisateurs, ce qui entraîne des discussions plus ou moins vives, suivies de la présence de Bruno Favrit ou Vincent Berger. Ses travaux permettent d'engager le dialogue avec le développeur.

Face au constat de niveaux de doléances très différents, le souhait est de se consacrer en priorité à celles entraînant des modifications lourdes.

Le comité scientifique est également composé de groupes de travail : AvenioWeb, fiche Num. Et il est chargé des évolutions du moyen de communication qu'est le site Internet.

Le domaine de la formation reste un point difficile. La mise en place de ce programme de formation, suivi par Hélène Grousson, est compliqué par les difficultés rencontrées à acheter des formations Axens, organisme de formation de Di'X, et à établir des relations avec le CNFPT. Les sollicitations auprès de la Direction des Archives de France ont abouti à un refus d'organiser une formation à un logiciel spécifique.

Toutefois deux journées de formation ont été organisées et prises en charge par l'association en 2009.

2 – Comité scientifique

Georges Rech expose le bilan du comité scientifique.

Des précisions sur les groupes de travail : le groupe AvenioWeb, animé par Chantal Rio, est relancé pour proposer des améliorations ; le groupe Harmonisation, animé par Marie-André Houillon, est lié à l'historique du produit qui n'a pas vu évoluer toutes les mêmes fonctionnalités dans tous les secteurs ; celui du site Internet, animé par Thierry Pradel, est chargé de la refonte du site dans les 2 ans ; le groupe Num/Sub, animé par Georges Rech, est arrivé au bout de son travail. Le résultat en sera présenté le lendemain lors de la Journée d'étude ; celui consacré à ISAD/G et ISAAR et à l'XML est en suspens depuis le départ de

Maud Lasterre qui l'animait et dont le contrat aux A. M. de Rennes n'a pas été renouvelé, il est fait appel à des volontaires pour prendre le relais. Enfin Cassandre Jouot est la correspondante en ce qui concerne le suivi de la mise en place du nouveau thésaurus administratif.

Indépendamment de ces groupes de travail, Hélène Grousson a en charge le suivi de la formation. L'association intervient sous deux formes :

- avec le CNFPT, ce qui doit être la voie normale. Il en ressort un bon fonctionnement dans deux interrégions le Grand-Est et le Sud-Ouest. L'association joue un rôle d'incitateur auprès du CNFPT en lui fournissant des programmes et des formateurs. L'information sur ces formations sera mise sur le site de l'association.

- avec AXENS, organisme agréé de Di'X. L'association peut organiser des formations avec au minimum 3 collectivités adhérentes, sur une durée de deux jours ou d'un jour couplé avec une journée technique. Elle peut prendre en charge 6 journées par an pour 8 participants maxi par journée.

D'autre part, l'association va essayer de faire organiser des formations par l'AAF.

3 – Rapport financier

Chanal Rio, trésorière, présente le bilan financier 2009.

Bilan financier 2009 :

Les recettes se montent à 10 433,37 € :

162 cotisations à 60 €, 6 cotisations à 30 €, 2 cotisations 2008 à 60 € et 413,47 € d'intérêts du livret de Caisse d'épargne. Il y a eu 2 nouvelles adhésions et 4 résiliations. Et 350 € de recettes en moins liés à la baisse du taux du livret.

Les dépenses se montent à 4 368,07 € :

Elles comprennent les frais d'affranchissement, 136,50 €, d'assurance responsabilité civile, 336,07 €, de réunions du comité scientifique, 607,60 €, du site Internet (nom du domaine et hébergement), 247,42 € et de frais d'organisation de l'assemblée générale, 194 €.

Et 2 journées de formation, 2846,48 €. Les 2 autres journées organisées à Saint Paul Trois Châteaux seront prises en compte sur le budget 2010.

Le solde de l'exercice 2009 est donc de 6065,40 €.

Avec le report du compte courant 2008, 10 415,45 €, et celui du livret caisse d'épargne 2008, 21 572,27 €, le solde général est de 31 987,72 €.

S. Clap remarque que les dépenses faibles en 2009 sont dues au fait qu'il n'y a eu que deux journées de formation prises en charge par l'association.

Plusieurs interventions à propos de la formation :

Sophie Rouyer (A. M. Le Mans) insiste sur la nécessité de mobiliser le CNFPT, la situation en Pays de la Loire étant le grand désert. Georges Rech incite les services à faire remonter les besoins auprès du CNFPT mais aussi des Archives départementales et de la DRAC. Jean-Philippe Legois (A. M. Saint-Ouen-l'Aumône) trouverait intéressant de se coordonner avec Di'X et Axens pour faire remonter le nombre de formations réalisées. Evelyne Guillaume (A. D. Jura) fait remarquer que le CNFPT demande des programmes de formation « clés en main ».

L'approbation du rapport moral et du bilan financier est mise au vote.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

4 – Budget prévisionnel 2010-2011

Les prévisions de recettes sont basées sur 180 cotisations à 60 € et 10 cotisations à 30 € en 2010 et en 2011 soit 22 200 €, plus les intérêts du livret de Caisse d'épargne de 400 € par an soit 800 € pour un total de recettes 2010-2011 de 23 000 €.

Le report du compte courant 2010 est de 16 067, 38 €.

En dépenses, outre les frais d'affranchissement, 160 € en 2010 et 170 € en 2011, d'assurances, 346 € en 2010 et 360 € en 2011 et du comité scientifique, 1000 € en 2010 et 2011, sont prévus :

-l'assemblée générale et la journée d'étude 2010, 4600 €

-le coût de l'organisation de journées de formation, 9 000 € en 2010 pour 4 journées plus les 2 journées 2009, et 10 000 € en 2011 pour 6 journées.

-le site Internet, 2 330 € en 2010 pour la refonte et l'hébergement et 400 € en 2011 pour l'hébergement.

Suite à une proposition du comité scientifique réuni la veille, une augmentation de 4000 € sur 2 ans des prévisions de dépenses pour l'organisation des formations est inscrite pour prendre en compte des frais de location de salles pour des formations à Paris et le paiement d'une prestation de recensement des besoins de formation.

Soit un total de dépenses 2010-2011 de 33 366 €

L'approbation du budget prévisionnel 2010-2011 est mise au vote.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5 – Renouvellement du comité scientifique

Georges Rech rappelle que chaque service est représenté par les personnes qu'il choisit.

Il présente les membres du comité scientifique qui se représentent :

Région : Bretagne

Département : Haute-Saône

E.P.C.I. : S.I.A.R.V. à Montgeron, Brest métropole Océane

Communes : Avignon, Brive la Gaillarde, Cannes, Cergy, Elbeuf, Laval, Le Havre, Le Mans, Lorient, Montélimar, Ozoir la Ferrière, Rennes, Toulouse, Villeneuve d'Asq.

Et les nouvelles candidatures :

Département du Jura et communes de Saint-Ouen-l'Aumône et de Cormeilles-en-Parisis

Ces candidatures sont mises au vote.

Le comité scientifique est élu à l'unanimité pour 2 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée.

Sylvestre Clap, président

Jean-Jacques Hervouet, secrétaire

